



Faux usage de mon nom sur actes de vente

Par **lebosssdu3895**, le **16/03/2015** à **06:17**

Bonjour a tous,

Alors en fait, cet été, un ote a moi a acheté une golf 3 rouge. Il est allé la chercher et il m'a dit qu'il mettrait son nom sur les actes de vente même s' il etait mineur. Et en réalité, j'ai appris plus tard qu'il avait voulu la mettre sur mon nom.

Il a échangé cette golf contre une autre golf noire d'une 3eme personne. J'etats la et j'ai dit a cette personne que je voulais mettre la golf noire a mon nom en lui assurant que j'avais le permis.

Puis, je suis parti en vacances et je lui ai donc dit d'annuler, que je voulais plus.

Il y a peu de temps, cette 3eme personne a utilisé la voiture et s' est fait arreter et il y avait sur la voiture defaut de controle technique et d'assurance et pneus lisses.

Cette personne a dit a la gendarmerie qu'elle était a mon nom et que la carte grise aussi maus il ne leur a toujours pas montré.

Nous étions convoqué tous les 2 hier a la gendarmerie et lui n'est pas venu. Alors, je leur ai expliqué cela tout en leur assurant que je n'ai jamais rempli aucun papier ni signé.

Et j'ai aussi remarqué que mon soi disant nom sur les actes de vente et sur la carte grise comporte plusieurs fautes, l'adresse n'est pas la bonne et la signature non plus.

Que puis-je faire pour ne pas avoir d'amende alors que je n'ai rempli aucun papier?